

---

## Fracture numérique : la Métropole va céder 600 ordinateurs

La Métropole Rouen Normandie cédera jusqu'à 600 ordinateurs pour lutter contre la fracture numérique, au bénéfice des communes et des habitants du territoire.

Ce 5 décembre 2022, la Métropole Rouen Normandie a cédé 300 ordinateurs déclassés à Réseau Grain, dans le cadre de la filière Reboot Ecosystème. Une fois reconditionnés par Reboot Ecosystème, ces ordinateurs seront proposés aux communes à un tarif solidaire. Chaque ville sera libre de donner les équipements informatiques à des associations, écoles et centres sociaux. Des ateliers de prise en main seront automatiquement proposés aux bénéficiaires finaux afin de réduire la fracture numérique. D'ici à la fin de l'année 2023, ce seront en tout 600 machines qui seront réemployées !

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, et Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, la vie étudiante, le numérique - L'Europe et l'international : *« Nous sommes l'une des premières collectivités en France à nous doter d'une telle filière, de cette ampleur. Alors que nous renouvelons le parc informatique de notre administration, nous avons fait le choix de céder ces ordinateurs à une filière de reconditionnement. Cette opération nous permet non seulement de lutter contre la fracture numérique, réel enjeu du siècle, mais également de nous assurer de la valorisation de ces machines déclassées ! Un double engagement pour le climat et pour l'inclusion. »*

---

## **Reboot écosystème : un projet de réemploi local et solidaire**

Trois structures locales – Les Copeaux Numériques, le Réseau Grain et Terra-Num - se sont unies pour lancer le projet Reboot Ecosystème. Ce projet a pour but de créer une filière locale de réemploi de matériel informatique, de faciliter l'accessibilité au numérique au plus grand nombre et également de structurer des filières responsables, solidaires et pourvoyeuses d'emplois non délocalisables pour notre territoire. Reboot Ecosystème agit en collectant puis en reconditionnant des ordinateurs déclassés par les entreprises et administrations publiques, pour les distribuer par la suite via notamment les communes de la Métropole.

Réseau Grain, partenaire de la Métropole Rouen Normandie, est un réseau associatif de structures de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Insertion par l'Activité Économique. Dans le cadre de Reboot Ecosystème, des ateliers de découverte du métier de technicien spécialisé dans le reconditionnement sont organisés avec la volonté de retour à l'emploi.

La filière Reboot Ecosystème procèdera donc, après réception des ordinateurs déclassés :

- À l'effacement total des données,
- Au reconditionnement des équipements (réparation, mises à jour, vérifications...) via des équipes issues des réseaux d'emploi insertion, dans un atelier à Petit-Quevilly.

Réseau Grain et Reboot proposeront par la suite ces machines remises en état aux communes, tout en leur offrant un accompagnement de quelques heures à destination des bénéficiaires finaux.

## **Numérique responsable : un enjeu écologique d'ampleur**

Cette opération sert également les engagements de sobriété environnementale et de sobriété numérique pris par la Métropole Rouen Normandie. En accord avec la loi Reen du 15 novembre 2021, la Métropole Rouen Normandie s'est engagée à faire converger transition numérique et transition écologique.

Ce texte de loi s'articule autour de cinq objectifs :

- Faire prendre conscience de l'impact environnemental du numérique,
- Limiter le renouvellement des appareils numériques,
- Favoriser des usages numériques écologiquement vertueux,
- Promouvoir des datacenters et des réseaux moins énergivores,
- Adopter une stratégie numérique responsable.

En effet, l'empreinte environnementale du numérique représente aujourd'hui environ 2% des émissions de gaz à effet de serre en France. À l'horizon 2040, sans ajustement des pratiques, ces émissions pourraient représenter jusqu'à 7%. De plus, la fabrication des terminaux numériques (smartphones, tablettes, ordinateurs...) représente aujourd'hui 70% de l'empreinte carbone du numérique en France.

Image

---

[View PDF](#)  
3 minutes